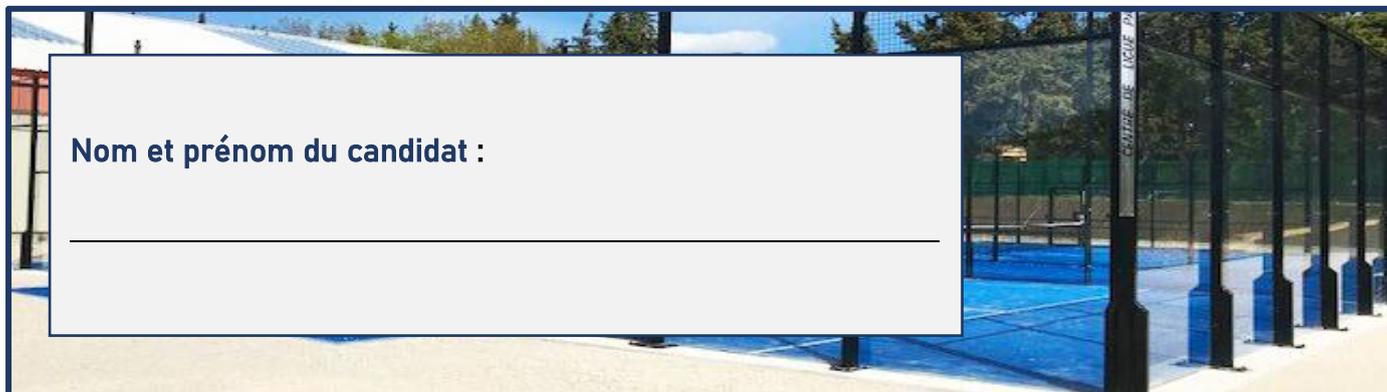


Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93131091613

Numéro de SIRET : 782 912 414 00052



**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**TFP – Moniteur de padel**

**MENTION PADEL**

**2025-2026**

Dossier complet à retourner uniquement par écrit, accompagné des pièces obligatoires et d'un chèque de 100 € (Frais de dossier)

**Jusqu'au Lundi 23 Juin 2025 à :**

**Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Tennis – Centre de formation  
1175 Chemin des Cruyes  
13090 Aix en Provence**

# ETAT CIVIL

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Ville de naissance : .....

Nationalité :  Française  Autre (à préciser) .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Numéro de sécurité sociale 15 chiffres : .....

Numéro de licence FFT : .....

Meilleur classement Padel : .....

PHOTO

# SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

## Dernière classe suivie

## Diplôme le plus élevé obtenu et date d'obtention

3<sup>ème</sup>, CAP BEP

Aucun

BAC techno ou pro

Terminale

BEPC - Brevet des collèges  DEUG, DUT, BTS

2<sup>ème</sup> année de DEUG, DUT, BTS

BEP- CAP

Diplôme BAC + 3 ou plu

Licence, Master...

BAC Général

# CLUB D'ACCUEIL

Nom du Club : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Président (e) du club : .....

Portable : ..... E-mail : .....

Nom du tuteur ou du maître d'apprentissage (moniteur ou professeur du club) :

.....

Portable : ..... E-mail : .....

Numéro de carte professionnelle du tuteur (**obligatoire**) : .....

## EXIGENCES PREALABLES

- ❖ Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours (PSC1) à l'entrée en formation
- ❖ Être licencié FFT au moment de l'inscription en formation
- ❖ Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses **des premiers 10% du classement fédéral**.
- ❖ Être âgé(e) de 18 ans révolus à l'entrée en formation
- ❖ Être capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le padel au moyen de la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du padel datant **de moins de 6 mois**.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Dates à retenir :

- Dates de clôture des inscriptions : **Lundi 23 juin 2025**
- Dates des tests de sélection : **Jeudi 26 et Vendredi 27 Juin 2025**
- Positionnement et réunion en visio informative sur le déroulement de formation concernant le responsable de la structure d'accueil et le stagiaire : **Vendredi 27 Juin 2025**
- Lieu : Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Tennis à Aix en Provence
- Dates de la formation :
  - Début : Lundi 15 Septembre 2025
  - Fin : Mardi 9 Juin 2026

Information sur le contrat d'apprentissage : Cf Guide fin de dossier

## Contact :

- Pour tous renseignements concernant le suivi administratif et Financier :

Ticarro Victoria	Tel : 06.80.59.93.75	Mail : victoria.ticarro@fft.fr
Emilie Roblot	Tel : 06.80.59.93.75	Mail : emilie.vinh@fft.fr
- Pour tous renseignements pédagogiques : Guillaume Berth Alexandra Fouquet  
Tel : 07.87.28.68.19 Mail : guillaume.berth@fft.fr  
Tel : 06.19.99.67.99 Mail : alexandra.fouquet@fft.fr
- Site internet Ligue PACA : <https://www.liguepacatennis.com>
- Si vous êtes en situation de handicap : contactez votre référente Handicap :  
Madame Aurélie SCIARA - aurelie.sciara@fft.fr

# COUT DE LA FORMATION

Frais administratifs et organisations des tests de sélection : **100€** (non remboursables).

Durée totale de la formation : **400 heures minimum + 30 heures** en actions complémentaires  
**200 heures minimum** en infrastructure

Le coût pédagogique : **7500€.**

# PIECES JUSTIFICATIVES

Documents à fournir	<input checked="" type="checkbox"/>
Dossier complété	<input type="checkbox"/>
Attestation de formation aux premiers secours civique niveau 1 (PSC1) <b>OBLIGATOIRE</b>	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité (avec votre nom au dos)	<input type="checkbox"/>
Photocopie de la carte d'identité	<input type="checkbox"/>
1 chèque de 100€ à l'ordre de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de tennis	<input type="checkbox"/>
Copie de la licence FFT	<input type="checkbox"/>
<b>Tuteur</b> : Copie de la carte professionnelle en cours de validité – CNI – CV - Diplôme	<input type="checkbox"/>
Copie attestation d'assurance responsabilité en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Attestation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses des premiers 10% du classement fédéral.	<input type="checkbox"/>
Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du padel datant de moins de 6 mois à la date des tests de sélection	<input type="checkbox"/>
<u>Annexe 1</u>	
Attestation de promesse d'alternance <b>OBLIGATOIRE</b>	<input type="checkbox"/>
<u>Annexe 2</u>	
Attestation de prise en charge des frais pédagogiques <b>OBLIGATOIRE</b>	<input type="checkbox"/>
<u>Annexe 3</u>	

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET ENTRAINE  
LA NON INSCRIPTION AUX TESTS D'ENTREE**

*Cadre réservé à l'administration*

Dossier reçu le :

Complet

Incomplet

Suivi :

**CERTIFICAT MEDICAL**

Je soussigné(e) ..... Docteur en Médecine,

Certifie avoir examiné en date du .....

Mme / Mr .....

Née le : .....

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du PADEL.

Fait à .....

le .....

**Signature et cachet du Médecin (obligatoire) :**

# ATTESTATION DE PROMESSE D'ALTERNANCE EN CLUB

Annexe 2

Je soussigné(e) : .....

Responsable de la structure : .....

N° de club : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Statut (association loi 1901, secteur privé, etc...) : .....

N° de SIRET : .....

N° ICOM (si adhérent d'un OPCO) : .....

Atteste que le Stagiaire :

Nom : .....

Prénom : .....

Effectuera sa formation par alternance au sein du club : .....

.....

Fait à : .....

Le : .....

Signature et cachet :

# ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS PEDAGOGIQUES

Annexe 3

Je soussigné(e) : .....

Président (e) de la structure : .....

Certifie que les frais pédagogiques de la formation **TFP Mention Padel**,

D'un montant de 7 500€,

Pour le stagiaire (Nom-Prénom) : .....

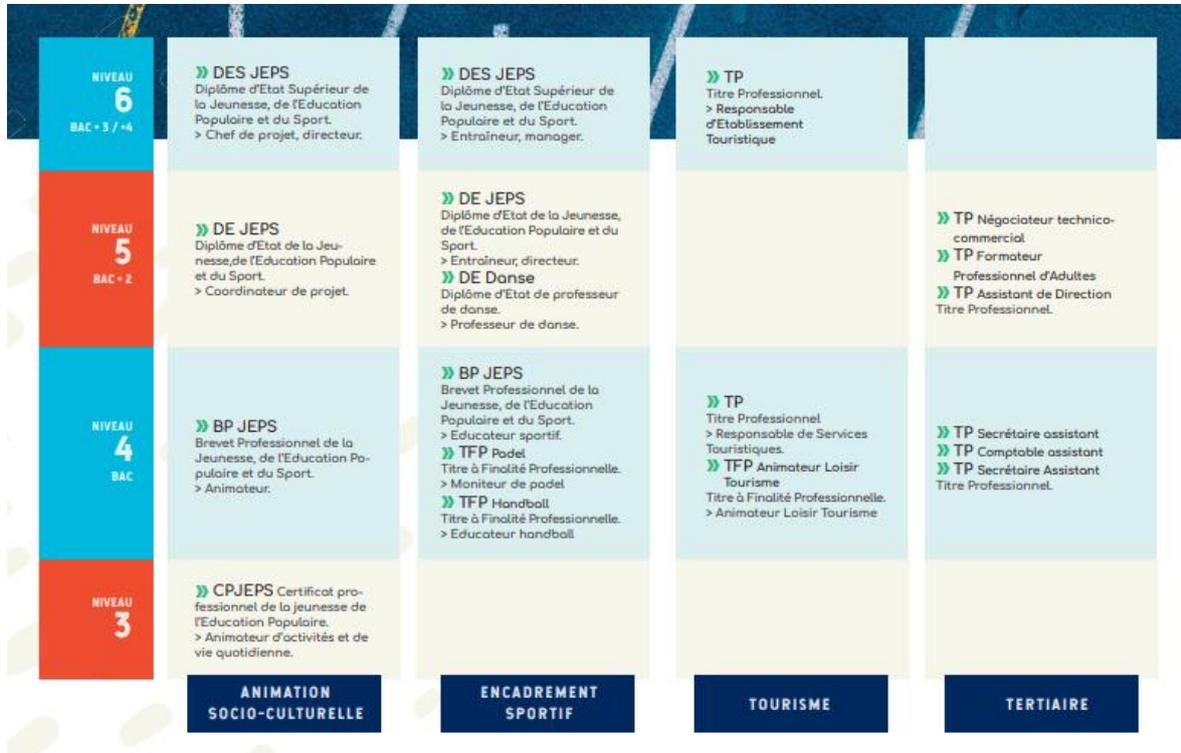
Seront pris en charge par l'AFDAS par le contrat d'apprentissage.

*Si autre moyen de paiement, contactez par mail Guillaume Berth, responsable du centre de formation à l'adresse suivante : [guillaume.berth@fft.fr](mailto:guillaume.berth@fft.fr)*

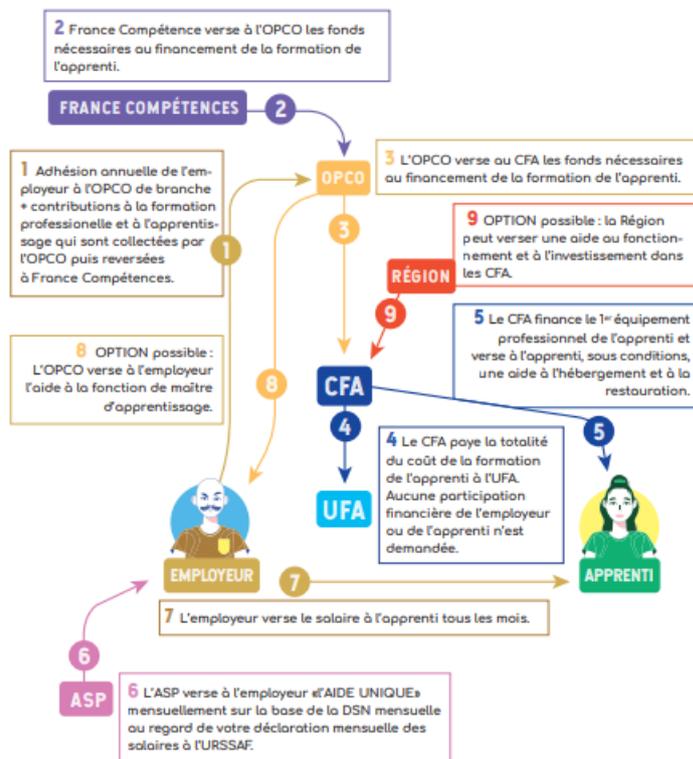
Fait à ....., le.....

Signature du Président(e) et cachet de la structure

## Hiérarchisation des diplômes professionnels



## Schéma de financement du contrat d'apprentissage



Le contrat d'apprentissage est établi entre le CFA (La Fédération) – Le club d'accueil – le stagiaire.

Durée : 12 mois – Lundi 22 Septembre 2025 au Mardi 22 Septembre 2026

## La création d'un contrat d'apprentissage quand votre stagiaire s'inscrit au Centre de formation de la Ligue PACA

C'est **FACILE** 

### Avant l'entrée en formation :

- 1- La ligue réceptionne le dossier d'inscription envoyé par le club ou le stagiaire.  
(Courrier ou par mail à l'adresse : [victoria.ticarro@fft.fr](mailto:victoria.ticarro@fft.fr) )
- 2- La stagiaire passe les tests d'entrée
- 3- La Ligue confirme l'entrée du stagiaire en formation au club d'accueil et au stagiaire
- 4- La Ligue organise une réunion d'informations pour les dirigeants du club et le futur tuteur
- 5- Le Centre de formation envoie la fiche préalable d'inscription au club d'accueil
- 6- Le club d'accueil renvoie la fiche préalable d'inscription au LIFT complétée
- 7- Le LIFT envoie le CERFA du contrat d'apprentissage au club d'accueil
- 8- Le club d'accueil renvoie le CERFA au LIFT signé et tamponné
- 9- Le LIFT renvoie au club le CERFA signé

**Le contrat d'apprentissage entre le CFA (Fédé), le club d'accueil et le stagiaire est établi !**



V11 janvier 2025

### FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : COMBIEN ÇA COÛTE ?

ÂGE DE L'APPRENTI(E)	1ère année de contrat		2ème année de contrat	
	% SMIC BRUT	Montant du salaire mensuel brut en €	% SMIC BRUT	Montant du salaire mensuel brut en €
18 à 20 ans	43%	774,77 €	51%	918,92 €
21 à 25 ans	53%	954,95 €	61%	1099,09 €
26 ans et plus	100%	1 801,80 €	100%	1 801,80 €

\* Calculé sur la base du SMIC mensuel brut qui s'élève à 1 801,80 € au 1<sup>er</sup> novembre 2024 (pour 35 heures de travail hebdomadaire).

Les résultats présentés sont des estimations évaluées en fonction des plchers légaux (ils ne tiennent pas compte de dispositions conventionnelles plus favorables). Il faut également tenir compte de la situation antérieure de l'apprenti(e) avant la signature.

Simulation possible sur > [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

Source site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>